

Les groupements d'employeurs : un outil pour la croissance et l'emploi ?

Sommaire	Page
AVIS adopté par le Conseil économique et social au cours de sa séance du mercredi 27 novembre 2002 I - 3	
CHAPITRE I - LA FAMILLE DE GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS	
I - 1 - LES GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS ET LEUR FONCTIONNEMENT	5
II - LES DÉFINITIONS PRÉALABLES À L'ÉLABORATION DES GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS	5
III - L'OBJECTIF DE CE TYPE DE GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS	6
IV - LES MODALITÉS DE RÉGLEMENTATION ET SOCIALES DES GROUPEMENTS	6
V - L'ÉVALUATION DES BÉNÉFICES À COURT ET À LONG TERME	6
CHAPITRE II - APPORTS DES BÉNÉFICES À COURT ET À LONG TERME DES GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS	
I - BÉNÉFICES À COURT TERME	10
II - BÉNÉFICES À LONG TERME	10
III - BÉNÉFICES À COURT ET À LONG TERME	10
IV - BÉNÉFICES À COURT ET À LONG TERME	10
V - BÉNÉFICES À COURT ET À LONG TERME	10
VI - BÉNÉFICES À COURT ET À LONG TERME	10
VII - BÉNÉFICES À COURT ET À LONG TERME	10
VIII - BÉNÉFICES À COURT ET À LONG TERME	10
IX - BÉNÉFICES À COURT ET À LONG TERME	10
X - BÉNÉFICES À COURT ET À LONG TERME	10
XI - BÉNÉFICES À COURT ET À LONG TERME	10
XII - BÉNÉFICES À COURT ET À LONG TERME	10
XIII - BÉNÉFICES À COURT ET À LONG TERME	10
XIV - BÉNÉFICES À COURT ET À LONG TERME	10
XV - BÉNÉFICES À COURT ET À LONG TERME	10
XVI - BÉNÉFICES À COURT ET À LONG TERME	10
XVII - BÉNÉFICES À COURT ET À LONG TERME	10
XVIII - BÉNÉFICES À COURT ET À LONG TERME	10
XIX - BÉNÉFICES À COURT ET À LONG TERME	10
XX - BÉNÉFICES À COURT ET À LONG TERME	10
XXI - BÉNÉFICES À COURT ET À LONG TERME	10
XXII - BÉNÉFICES À COURT ET À LONG TERME	10
XXIII - BÉNÉFICES À COURT ET À LONG TERME	10
XXIV - BÉNÉFICES À COURT ET À LONG TERME	10
XXV - BÉNÉFICES À COURT ET À LONG TERME	10
XXVI - BÉNÉFICES À COURT ET À LONG TERME	10
XXVII - BÉNÉFICES À COURT ET À LONG TERME	10
XXVIII - BÉNÉFICES À COURT ET À LONG TERME	10
XXIX - BÉNÉFICES À COURT ET À LONG TERME	10
XXX - BÉNÉFICES À COURT ET À LONG TERME	10

Type de saisine : Autosaisine

Type de texte : Avis et Rapport

Traité par : Section du Travail

Adopté le : 27/11/2002

Mandature : 1999-2004

Rapporteur :

Bichat Jean-Michel

[Télécharger le texte](#)

[Télécharger la fiche de communication](#)

PRÉSENTATION

Initiés en 1985, les groupements d'employeurs permettent aux entreprises de mutualiser localement le recrutement d'une partie de leurs salariés. Le Conseil économique et social a observé la réalité de ce dispositif, partiellement méconnu et source d'interrogations, avant d'esquisser une série de propositions susceptibles d'optimiser leur action au bénéfice de la croissance et de l'emploi.

Descripteur Eurovoc :

initiative locale d'emploi, contrat de travail, travail partagé, productivité, qualification professionnelle, France

Domaine Eurovoc :

Emploi et travail